



Communiqué

C'est fini la psychiatrie ?

Qu'en pensez-vous madame la ministre de la Santé ?

10/04/2019

La **Fédération Française de Psychiatrie** exprime son plus profond étonnement devant les propos révoltants proférés par la secrétaire d'État aux personnes handicapées lundi 1^{er} avril sur les chaînes d'une radio périphérique. La psychiatrie y est mise en cause de manière violente et brutale, à tel point qu'il serait légitime pour tout citoyen de se demander comment les Pouvoirs publics en acceptent encore l'existence. Ces propos sont révélateurs d'une double crise : politique et médiatique.

Sur le plan politique, il est déroutant de constater qu'une secrétaire d'État déconstruit tout le travail mené ces derniers mois dans le cadre du quatrième plan autisme et qui commençait à apaiser les tensions irrationnelles qui empoisonnent l'engagement collectif qui doit s'imposer sur ce sujet. La secrétaire d'État ignore-t-elle qu'au sein de la Stratégie gouvernementale pour les troubles du spectre autistique (TSA) dans le cadre des troubles du neurodéveloppement (TND) une instance permanente, le Conseil national des TSA, rassemble de très nombreux acteurs dont la psychiatrie. Dans ces conditions, comment peut-elle affirmer : « C'est fini, la psychiatrie ». Alors que le pays est en tension, comment peut-on avoir l'inconscience politique de remettre le feu aux poudres ? Comment peut-on solliciter un grand débat par ailleurs et refermer celui de l'autisme, sujet sensible et douloureux pour ceux qui y sont confrontés ?

Sur le plan médiatique, il vaudrait mieux passer sous silence l'incompréhensible ressentiment du journaliste interviewer envers la psychiatrie, perçue comme une discipline qui ne concernerait que « les fous, ceux qui ont perdu la raison ». Les deux millions de personnes qui font appel tous les ans à la psychiatrie vont être heureux de se savoir « sans raison ». Qu'un journaliste soit aussi ignorant et ne fasse pas son travail de manière approfondie, c'est déplorable. Mais l'inacceptable est le renchérissement de la secrétaire d'État sur ce constat. Ces jugements à l'emporte-pièce vont à l'encontre de la démarche de déstigmatisation de la psychiatrie voulue par la ministre de la Santé et nécessaire pour tous ceux qui s'y adressent et pour tous les professionnels concernés.

La **Fédération Française de Psychiatrie** attend de madame la ministre des Solidarités et de la Santé, un soutien à la psychiatrie, qu'elle soit publique ou privée, afin que face à des situations cliniques complexes, douloureuses et difficiles, les différentes parties concernées avancent ensemble au lieu de stagner dans des conflits violents, inutiles et contre-productifs, alimentés comme dans cette situation par les responsables politiques. Il conviendrait également de trouver des solutions alternatives aux hospitalisations au long cours sans justification clinique ou thérapeutique pour les personnes autistes adultes et ne pas faire croire que la psychiatrie se satisfait de ces situations alors qu'elle cherche continuellement des lieux d'accueil ou de vie non hospitaliers. La psychiatrie insiste pour que les pouvoirs publics mettent les moyens nécessaires pour résoudre ces situations inadéquates.